

ACTION URGENTE

DISPARITION D'UN MILITANT POLITIQUE, BESOIN D'AIDE MÉDICALE
On est sans nouvelles du militant politique syrien Faeq Ali Asad depuis le 7 octobre, date à laquelle il aurait été arrêté à Damas. Cet homme souffre de problèmes rénaux et l'on ne sait pas s'il a accès à des soins médicaux.

Selon un contact local d'Amnesty International, **Faeq Ali Asad** (généralement appelé Faeq al Mir) a quitté le 7 octobre vers 10h du matin la maison dont il est locataire près de Bagdad Street, dans le quartier d'Al Koussour, un secteur de Damas contrôlé par les forces gouvernementales. Il avait indiqué qu'il serait en principe de retour une heure plus tard. Cela n'a pas été le cas. Bien au contraire, une dizaine d'hommes armés en civil se sont présentés chez lui au moment où il aurait dû rentrer. Pour la famille de Faeq al Mir, il s'agissait de membres des forces de sécurité, explique le contact d'Amnesty International. Les hommes ont déclaré que Faeq al Mir avait été arrêté, sans donner d'autres détails. Ils se sont livrés à des actes d'intimidation, ont fouillé la maison et emporté des équipements électriques et d'autres biens.

On ignore exactement où Faeq al Mir est détenu et pour quelle raison il aurait été arrêté. Le contact d'Amnesty International pense toutefois qu'il a sans doute été interpellé en raison de ses activités politiques d'opposition, notamment au sein du Parti démocratique du peuple, une formation interdite. Faeq al Mir vivait dans la clandestinité au moment de son arrestation. C'est la troisième fois que cet ingénieur adjoint âgé de 59 ans est arrêté. En 1989 il a été condamné à 10 ans d'emprisonnement en raison de ses activités politiques. Condamné de nouveau en 2006 pour « diffusion de nouvelles fausses ou exagérées susceptibles d'affaiblir le moral de la nation », un chef d'inculpation souvent utilisé par les autorités syriennes pour réprimer l'opposition, il a purgé deux nouvelles années de détention.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités d'informer de toute urgence la famille de Faeq al Mir de son sort et du lieu où il se trouve, et de le remettre en liberté immédiatement et sans condition s'il a été arrêté pour le seul fait d'avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression, à la liberté d'association et à la liberté de réunion ;
- demandez-leur de le traiter avec humanité et de veiller à ce qu'il ne soit pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements, de le déférer sans attendre devant un tribunal civil de droit commun et de lui permettre immédiatement d'entrer en contact avec sa famille et les avocats de son choix ;
- demandez aux autorités de lui permettre sans délai de bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 28 NOVEMBRE 2013 À :

Président syrien

Bashar al-Assad

Fax: +963 11 332 3410 (merci de vous montrer persévérant)

(Si quelqu'un répond, dites « fax ». Le fax est le seul moyen de communication fiable ; n'envoyez pas de lettres SVP.)

Formule d'appel : Your Excellency, /

Monsieur le Président,

Ministre de l'Intérieur

Major General Mohamad Ibrahim al-Shaar

Fax: +963 11 311 0554

(Si quelqu'un répond, dites « fax ». Le fax est le seul moyen de communication fiable ; n'envoyez pas de lettres SVP.)

Formule d'appel : Your Excellency, /

Monsieur le Ministre,

Représentant permanent à l'ONU

Bashar Ja'afari

Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire

820 Second Avenue, 15th Floor
 New York, NY 10017

Fax: +1212 983 4439;

Courriels : exexec.syria@gmail.com or syrianmission@verizonmail.com

Formule d'appel : Your Excellency, /

Monsieur l'Ambassadeur,

Le cas échéant, veuillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie et de la Russie dans votre pays.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

DISPARITION D'UN MILITANT POLITIQUE, BESOIN D'AIDE MÉDICALE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Faeq al Mir est atteint d'hydronéphrose (littéralement « eau dans les reins ») et souffre fréquemment de calculs rénaux. Il a été opéré à plusieurs reprises pour ses calculs, mais a néanmoins des problèmes rénaux récurrents qui requièrent un suivi médical régulier.

Faeq al Mir vit dans la clandestinité depuis l'arrestation, en février 2010, de l'une de ses amies, l'écrivaine syrienne Raghda Hassan, alors qu'elle se rendait au Liban pour rendre visite à des détracteurs du régime syrien réfugiés dans ce pays afin d'échapper à une arrestation ou à des persécutions en Syrie. Pour de plus amples informations, voir *Syrie. Une écrivaine syrienne passe en jugement* (<http://www.amnesty.org/fr/library/asset/MDE24/029/2010/fr>). Peu après l'arrestation de cette femme, explique le contact d'Amnesty International, des membres des forces de sécurité syriennes se sont présentés au domicile de Faeq al Mir à Tartous, sur la côte, afin de l'interpeller. Le militant n'était pas chez lui. Il est alors entré dans la clandestinité, pour ne pas être arrêté. Il a été condamné par contumace à 15 années d'emprisonnement pour « atteinte au sentiment national », un chef fréquemment utilisé contre les détracteurs pacifiques du gouvernement et qui était également retenu contre Raghda Hassan. Celle-ci a été remise en liberté le 2 juin 2011 dans le cadre d'une amnistie décrétée par le gouvernement.

Pour en savoir davantage sur l'arrestation de Faeq al Mir en 2006 et sur sa condamnation ultérieure, veuillez lire le document *Syrie. Amnesty International demande la libération d'un militant politique* (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/001/2008/fr>).

Pour en savoir plus sur la pratique massive de la torture et des autres formes de mauvais traitements dans les centres de détention en Syrie, voir le document *Syrie. « Je voulais mourir ». Témoignages de survivants de la torture en Syrie* (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/016/2012/fr>). Depuis le début de la contestation, en mars 2011, des centaines de personnes sont mortes alors qu'elles étaient détenues par les forces de sécurité syriennes. Amnesty International a décrit ces pratiques dans le rapport *Syrie. Morts en détention. Cas de mort en détention sur fond de protestations populaires en Syrie*. (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/035/2011/fr>).

Si la grande majorité des atteintes aux droits humains constatées par Amnesty International sont imputables aux forces armées syriennes et aux milices progouvernementales chabiha, des groupes armés d'opposition se rendent eux aussi coupables de tels agissements. Ils ont notamment torturé et tué des membres des forces de sécurité et des chabiha qu'ils avaient capturés, enlevé et tué des personnes qui soutenaient le gouvernement ou travaillaient avec ses agents, ou étaient soupçonnées de le faire, et pris des civils en otage pour essayer de négocier des échanges de prisonniers. Amnesty International condamne sans réserve ces pratiques et appelle les chefs de tous les groupes armés d'opposition en Syrie à annoncer publiquement que de tels actes sont interdits. L'organisation leur demande aussi de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir que les forces de l'opposition cessent d'en commettre. Voir : *Syria: Summary killings and other abuses by armed opposition groups* (<http://www.amnesty.org/en/library/asset/MDE24/008/2013/en>).

Nom : Faeq Ali Asad
Homme

AU 290/13, MDE 24/056/2013, 17 octobre 2013